Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 45 | Le numéro 5 centimes | Jeudi 22 février 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger »	3 —	8 —	14 —	28 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

H. V. X.

Nouvelles du jour

Les prochaines opérations sur le front occidental.

Quel calcul inspirera, sur le théâtre occidental, les décisions des états-majors ?

L'an dernier, les Allemands prirent le taureau par les cornes et ils attaquèrent Verdun, espérant démolir le pilier angulaire du front français et frapper ainsi à la fois un coup stratégique et un coup moral qui désarçonnerait l'adversaire. Leur attente fut déçue.

Les Alliés, de leur côté, attaquèrent sur la Somme, sans qu'une raison stratégique bien évidente justifiât le choix de ce secteur. On lui donna la préférence parce que c'était là que les armées française et anglaise se soudaient. L'expérience avait montré par deux fois, en 1915, que la jeune armée britannique manquait de l'entraînement voulu pour mener à bien, seule, une attaque de grande envergure. Le coude-à-coude avec les troupes françaises devait lui donner l'assurance nécessaire. Mais, comme l'attaque de Verdun, l'offensive de la Somme s'est éteinte sans avoir donné le résultat espéré.

Il est à croire que l'un et l'autre adversaire procéderont, cette année, d'après d'autres principes. Il y a de grandes probabilités que l'effort, au lieu de se concentrer tout entier sur le même point, sera divisé. L'an dernier déjà, quand s'ouvrit l'offensive de Picardie, on s'attendit à une attaque parallèle dans un autre secteur.

En attaquant l'adversaire sur deux points à la fois, on augmente l'effet de surprise ; *on jette l'ennemi dans l'hésitation sur le point où il doit porter ses réserves et on crée de plus grandes chances d'en venir à la guerre de mouvements.*

C'est ainsi qu'avaient procédé les Alliés en automne 1915, où ils attaquèrent en même temps en Champagne et en Artois. Les points d'attaque étaient excellemment choisis en vue des effets que nous venons d'indiquer. Si la double trouée espérée s'était faite, les Allemands eussent été ramenés de Noyon à Maubeuge.

Il se pourrait que les points choisis pour l'offensive de 1917 fussent encore plus excentriques que ceux de 1915. L'armée anglaise ne continue peut-être de ferrailler sur la Somme que pour tromper l'ennemi ; son attaque pourrait bien se déplacer vers le nord et éclater dans la région lilloise ; il y a là des objectifs stratégiques autrement importants qu'en Picardie.

Quant à l'armée française, c'est du côté de Metz et du côté du Rhin qu'on s'attend à la voir entrer en action. La France tient, en tout état de cause, à réaliser deux objectifs essentiels pour elle : la reconquête de l'Alsace-Lorraine et la reprise du riche bassin métallurgique de Briey, entre Verdun et Metz, dont les Allemands se sont saisis dès les premiers jours de la campagne. Une fois rentrée en possession de ce double domaine, la France pourra aborder, le cœur à l'aise, les négociations de paix.

On doit donc s'attendre à la réédition de l'irruption en Lorraine et en Alsace, d'août 1914, complétée probablement d'une attaque partie de Verdun.

Quant aux Allemands, il est improbable *qu'ils se cantonnent dans la défensive et ils* doivent avoir un projet d'offensive tout prêt. Reprendront-ils, *d'après un nouveau plan*, l'entreprise de Verdun, par exemple par une attaque en Champagne et contre la Côte lorraine, en essayant de mordre sur les bases du saillant ? Ou bien tenteront-ils de nouveau la conquête du littoral de la Manche et la percée jusqu'à Calais ? Ou, enfin, est-ce Paris qui est le point de mire de leurs visées et porteront-ils leur effort sur l'Aisne ? C'est ce que l'on verra, si toutefois les mesures des Alliés laissent à l'état-major allemand le loisir d'exécuter ses idées.

* * *

Le général italien Pecori-Giraldi, qui avait été mis à disposition au lendemain de la campagne de Libye, a été réintégré dans les cadres des officiers en service actif permanent. Cette nouvelle a produit en Italie la meilleure impression.

Le général Guillaume Pecori-Giraldi a été, jusqu'ici, *à côté des généraux Cadorna et* Porro, le chef militaire qui a pris la part la plus brillante dans la guerre actuelle en Italie. C'est à lui que les Italiens doivent surtout l'échec de la grande offensive autrichienne du mois de mai 1916.

Le comte Pecori-Giraldi appartient à une famille de la noblesse florentine. Il descend d'une illustre lignée d'hommes de guerre. Son père se distingua en 1848, dans la première guerre des Italiens contre les Autrichiens. Les volontaires de la Toscane, qu'il avait amenés au secours du roi de Sardaigne Charles-Albert, furent écrasés dans le combat de Montanara.

Son grand-père fit partie de la grande armée de Napoléon qui fit la campagne de Russie ; il fut amputé des deux pieds après le passage de la Bérésina.

On cite déjà un Pecori dans l'armée du prince Eugène de Savoie, lors de la fameuse *guerre de la succession d'Espagne ; un autre* Pecori acquit une grande gloire sous les ordres du général autrichien Montecuccoli, dans la guerre contre les Turcs.

Le général actuel a fait ses premières armes en Afrique. En 1896, après les désastres d'Amba-Alagi et d'Adoua, il fut le bras droit du général Baldissera, qui remplaça le malheureux Baratieri et qui sut atténuer les conséquences de la défaite en réorganisant les troupes italiennes. Le général Pecori-Giraldi devint même plus tard commandant de toutes les forces italiennes de l'Erythrée et gouverneur de la colonie.

La guerre de Tripolitaine fut sa cinquième campagne d'Afrique. Il n'y fut pas des plus heureux. Après le combat fatal de Schiara Chiat, où les Italiens furent décimés par leurs propres troupes arabes, il fut mis à la retraite, malgré l'avis contraire de certains chefs, surtout du général Perrucchetti, récemment décédé.

Au mois de mai 1915, le général Pecori-Giraldi rentra en service avec le grade de général de division. Il franchit l'Isonzo à la tête de ses troupes et, le 25 juillet, commença l'attaque du Mont Sei Busi, qu'il emporta d'assaut après une lutte terrible de quarante-huit heures. A la suite de ce brillant succès, il fut promu commandant de corps d'armée. Pendant neuf mois, il continua à combattre sur le Carso, jusqu'au jour où le général Cadorna lui confia le commandement de la première armée, après la mise au repos du général Brusati, qui n'avait pas su faire face à l'offensive autrichienne. C'est le général Pecori-Giraldi qui fut chargé de l'enrayer. Cadorna avait concentré à Vicence une grande armée, en prévision de quelque attaque de grand style de la part de l'ennemi. Ce fut l'instrument dont se servit le général Pecori avec une maestria et une rapidité extraordinaire. En un mois, il envoya sur les montagnes 500,000 hommes, 75,000 chevaux ou mulets, 15,000 voitures, des vivres, des armes, des munitions, du matériel de toute sorte. Un millier d'automobiles, parcourant en moyenne 200 kilomètres par jour, lancèrent 100,000 hommes sur les points les plus menacés. On aura une idée des efforts prodigieux que dut faire le haut commandement si l'on pense que les camions automobiles *et les mulets durent* transporter chaque jour 450,000 litres d'eau *pour désaltérer les soldats sur les pentes* arides de la montagne. Le 3 juin 1915, soit dix-huit jours après le commencement de l'offensive autrichienne, Cadorna pouvait annoncer qu'elle était arrêtée sur toute la ligne.

Puis, ce fut le tour de la contre-offensive italienne. Le 16 juin, le général Pecori donnait à ses troupes l'ordre d'attaquer l'ennemi à fond. Elles réussirent à le faire reculer et à lui reprendre la plus grande partie du territoire occupé.

Ce succès explique pourquoi, malgré ses 61 ans, le général Pecori-Giraldi a repris sa place dans le service actif permanent, privilège qui, chez tous les belligérants, n'est accordé qu'à ceux qui l'ont vraiment mérité.

* * *

La *Deutsche Tageszeitung*, organe chauvin, se fait l'écho de graves accusations contre *l'ancien ministre des Etats-Unis à Berlin*. Elle dit que la légation américaine abritait, comme employés, de pseudo-yankees, qui étaient des Anglais ; que la valise diplomatique servait à transmettre à Londres des rapports particulièrement intéressants pour l'état-major des Alliés et que, notamment, si *la force armée anglaise s'est trouvée tellement à point à l'endroit des côtes d'Irlande* où le chef du soulèvement des Sinn Feiners, sir Roger Casement, devait débarquer, c'est que Londres avait été prévenu par les bons offices de la légation des Etats-Unis à Berlin.

La *Gazette de Francfort* relève ces dénonciations et dit qu'elles sont trop considérables et formulées avec trop de précision pour pouvoir être négligées, d'autant plus que, si *ce que dit la Tageszeitung est vrai, il n'y* aurait pas seulement sur la sellette l'ambassadeur des Etats-Unis, mais que tels ou tels bureaux de Berlin se trouveraient en cause. Il faudrait, en effet, que l'on eût manqué au plus élémentaire devoir de vigilance et de discrétion dans certains milieux.

* * *

Dans le journal la *Nacion*, de Madrid, le marquis de Polavieja commente les derniers *débats qui ont eu lieu aux Cortès au sujet* de la politique extérieure du cabinet et dit que le comte Romanones ne garde la neutralité qu'à contre-cœur.

En revanche, l'ex-premier ministre conservateur Dato estime que le débat a montré la ferme résolution du gouvernement d'observer la neutralité et il félicite le cabinet et le pays de la tournure des débats.

Les députés interventionnistes Lerroux et Alvarez ont été écoutés avec une froideur marquée.

LE GÉNÉRAL LYAUTEY

Casablanca, 5 février.

Il sera difficile désormais de s'entretenir des choses du Maroc, sans évoquer le souvenir du chef à qui était échue la mission laborieuse et si délicate d'y organiser le Protectorat. Voici bientôt cinq ans que le général Lyautey entreprenait son œuvre : il la quitte, sinon terminée, du moins en bonne voie. Jetons-y un rapide coup d'œil au triple point de vue militaire, politique et économique.

C'était en 1912. Le général Lyautey débarquait à Casablanca du croiseur *Jeanne d'Arc*, salué de vingt et un coups de canon. Il venait prendre possession du nouveau domaine que la France ajoutait à son bel empire colonial. Dès son arrivée, il semblait mettre de la coquetterie à justifier, une fois de plus, la réputation d'homme d'action qui l'avait précédé et suivi dans tous les postes éminents confiés à sa valeur. En effet, à peine a-t-il pris contact avec Casablanca, ruche bourdonnante et parfois un peu fiévreuse, que nous le voyons, après avoir touché barre à Rabat, s'éloigner sur le chemin de marguerites et d'asphodèles qui le conduira jusqu'aux portes de Fez. D'innombrables cavaliers l'accueillent et lui font escorte, formant, une fois de plus, le décor farouche et barbare qui avait enchanté Pierre Loti. Pour se gagner les sympathies de l'empire, rebelle jusqu'alors à toute emprise étrangère, il vient de saluer, là où bat son cœur. Il écoute ses palpitations inquiétantes et, peu de temps après, fait appel à l'énergie de son successeur actuel, Gouraud, pour étouffer la rébellion de la vieille capitale : sanglantes et cruelles journées qui ont valu les trois étoiles au glorieux mutilé et ont donné à la grande famille franciscaine un martyr de plus.

Le vent de la révolte continuait de souffler. *Marrakech tenait*, emprisonné, le représentant de la France. Le colonel Mangin, le futur vainqueur de Douaumont, courait le délivrer. Non loin de Mogador, les chasseurs alpins combattaient sous le commandement de Franchet d'Espérey. Partout, les baïonnettes françaises triomphaient.

Mais ce n'étaient là que simples incidents. Ils ne devaient ni arrêter ni modifier le vaste programme d'action du général. Il s'agissait de pacifier définitivement les régions déjà soumises, en les libérant des incursions trop fréquentes des tribus dissidentes. On rejettera celles-ci dans les montagnes et l'on créera des zones protectrices soumises à *la surveillance de postes* nombreux et vigilants. Le refoulement des éléments hostiles est méthodique, continu. Il permet, par la sécurité qu'il apporte, l'entreprise d'opérations de plus large envergure, entre autres la jonction tant souhaitée avec l'Algérie et qui, dès 1914, devenait un fait accompli, par l'occupation de Taza.

Les régiments vont-ils enfin se reposer ? Non, l'heure n'est pas encore venue. Des lauriers sont coupés. Mais avant d'en orner le canon des fusils, il faut aller plus loin encore en couper d'autres, jusqu'à cette ligne bleue bordant mystérieusement l'horizon au sud-est. Il faut aller rafraîchir les coursiers aux torrents qui descendent des neiges de l'Atlas.

Au moment où les colonnes en marche abordaient l'inconnu, le ciel de l'Europe se chargeait de nuages. C'était la guerre. On a dit que *Paris* avait donné l'ordre au général Lyautey de faire refluer vers la côte toutes les troupes engagées, d'abandonner à son sort l'intérieur du pays, de ne couvrir que les villes du littoral et d'embarquer pour la France le plus d'hommes possible. Si l'ordre a réellement été donné, le général y a patriotiquement désobéi. Il acceptait d'envoyer des troupes, mais il refusait de lâcher pied. A l'heure où la mère-patrie relevait courageusement le gant que lui jetait un puissant adversaire, il eut la crânerie de tenir tête, avec des forces réduites, aux hordes qui comptaient bien bénéficier des événements. Et l'on n'a pas reculé.

Le rude labeur du général Lyautey n'était pas seulement d'ordre militaire. Il est des cas où la finesse et l'habileté obtiennent mieux et plus que le sang versé. Là où le guerrier se heurte à des obstacles, sinon insurmontables, du moins très lents et très coûteux à briser, le diplomate s'insinue, patiemment, patiente, agit par la douceur, persuade, concède et obtient ce que la violence lui aurait peut-être refusé. Si l'on n'a pas marchandé les éloges à la science militaire du général Lyautey, on ne lui a pas contesté davantage son incomparable talent de diplomate. Que d'occasions pour lui d'en faire usage, qu'il s'agisse de rallier au sultan des tribus hésitantes ou d'amener à déposer les armes des dissidents que le canon eût dispersés mais n'eût pas convaincus ! L'histoire des premières années du protectorat, si riche en héroïsme, contient aussi de belles et pacifiques pages : elles racontent les négociations de tous les jours avec les grands chefs de si majestueuse allure dans leurs blancs burnous. Allure énigmatique aussi. Qu'il est difficile de déchiffrer les pensées cachées sous ces physionomies qui ne se révèlent jamais, qui conservent leur impassibilité hautaine dans la joie ou dans la douleur et savent si bien dissimuler leur satisfaction ou leur mécontentement au cours d'une négociation !

Ces succès, tant militaires que politiques, préparaient la prospérité du lendemain. Quelle preuve plus efficace à présenter au sultan et à son peuple que cette ère nouvelle assurée par la pénétration française ? Qu'était le Maroc à *l'aurore du protectorat ? Peu de villes ouvertes.* Quelques cités de la côte à peu près sûres. L'Européen, toléré tout juste à Rabat. En face de Rabat, la ville de Salé, impénétrable. Pas de routes. Des pistes épousant tous les accidents du terrain. En 1911 et même encore en 1912, le voyage à Marrakech comportait cinq journées à cheval ou à dos de mule. Le reste à l'avenant. Les transactions commerciales étaient difficiles : obstacles matériels de toutes sortes. Douanes où régnait le désordre. Ports inhospitaliers et trop sommairement outillés. Point ou peu de camionnage.

Les transactions immobilières étaient soumises à d'inquiétants aléas. Les acquéreurs de propriétés urbaines ou rurales éprouvaient fréquemment la surprise de se voir contester leurs achats. De gros procès datent de cette époque et n'ont pas encore de solution. La vénalité régnait du haut en bas de l'échelle : cadis, caïds, pachas, se faisaient peu de scrupule de déclarer légal ce qui ne l'était pas, si l'on y mettait le prix.

La baguette magique du général Lyautey a transformé tout cela. L'ordre a surgi du chaos. Et maintenant la justice fleurit sur le sol marocain, rebelle jusqu'ici à la culture de cette plante délicate. Comme par enchantement, tout se métamorphose. Il souffle une vie nouvelle. Les routes déroulent leurs bandes régulières à travers les plaines. Les lentes caravanes qui passaient à l'allure toujours égale et lourdaude des chameaux archaïques, cèdent le pas aux automobiles rapides. Les services publics s'organisent ; on perce et jalonne les boulevards des villes futures, on construit de nouveaux ports. Toutes les branches de l'activité humaine se développent.

La ravissante exposition franco-marocaine de 1911 a démontré, mieux que les plus éloquents articles, les progrès réalisés par la jeune colonie. Ce groupement pittoresque et harmonieux de minarets, de coupoles et de palais n'aurait pas déparé la grâce éphémère des cités factices que l'Europe des temps de paix se plaisait à édifier. En une époque moins troublée, notre exposition eût intéressé toutes les nations en relations commerciales avec le Maroc. Sans m'attarder à relever le symbole attaché à pareille entreprise, en pareil moment, sans m'attarder davantage à marquer la hardiesse que supposait la conception du projet aussi bien que sa réalisation, je signale simplement la surprise des visiteurs à se trouver en présence de la synthèse de l'essor économique du Protectorat. Agriculture, commerce, industrie, colonisation, arts indigènes, toutes les branches de son activité étaient là, manifestées en une leçon de choses ordonnée, aussi suggestive à l'esprit qu'à la vue. Voilà où avaient abouti les ingénieuses audaces du général Lyautey. Ses procédés d'organisation avaient porté leurs fruits : décidément les rouages fonctionnaient à merveille. Ils témoignaient du souple talent de l'horloger.

Il y aurait long à dire sur le caractère et les *sentiments de cet énergique travailleur.* Mais ceci sortirait des cadres de cet article où j'ai simplement essayé d'esquisser son œuvre. Celui qui a écrit des pages telles que *Le rôle social de l'officier* possède des qualités intellectuelles et morales qui expliquent la haute compréhension qu'il se fait de son devoir. L'âme de ce mâle guerrier a la trempe loyale de son épée. Ses amis et ses collaborateurs le savent bien. Ferme dans l'action, il devient, aux heures de repos, sensible aux nobles manifestations de l'esprit et du cœur. Je l'ai vu s'attendrir en prenant congé de ses anciens frères d'armes partant pour le front et je me souviens, un matin de vingt-cinq décembre, l'avoir entendu dire, au sortir de la messe, à l'officier qui l'accompagnait : « Ces vieux airs de Noël, comme on les entend toujours volontiers ! »

Georges Favre.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 20 février

Communiqué français d'hier mercredi, 21 février, à 3 heures de l'après-midi :

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

* * *

Communiqué allemand d'hier mercredi, 21 février :

Le temps brumeux et la pluie ont maintenu l'activité de combat dans des limites modérées. Au sud-est d'Ypres et des deux côtés du canal de La Bassée, ont échoué des poussées de reconnaissance des Anglais, ainsi que des attaques partielles des Français, près de Flirey, entre la Meuse et la Moselle. Lors de la prise d'un point d'appui au sud du Transloy, le 19 février, nous avons fait prisonniers 2 officiers et 36 soldats anglais, et nous avons pris 5 mitrailleuses.

Journée du 21 février

Communiqué français d'hier mercredi, 21 février, à 11 heures du soir :

Activité des deux artilleries dans la région de la Butte du Mesnil, sur la rive droite de la Meuse, vers le bois des Caurières et vers Bezonvaux.

Nos tirs d'artillerie ont allumé un incendie dans les lignes adverses, à la lisière ouest de Grandchens.

Un coup de main ennemi sur un de nos petits postes dans le secteur de la Ferme des Chambrettes a échoué sous nos feux.

Journée calme partout ailleurs.

* * *

Communiqué officiel d'hier mercredi, 21 février, à 8 heures du soir :

Plusieurs opérations ont été exécutées avec succès la nuit dernière, sur divers points du front.

Sur la Somme, nous nous sommes emparés de quelques éléments de tranchées au nord-est de Gueudecourt, faisant 21 prisonniers.

Un détachement est entré fort avant dans les lignes allemandes au sud d'Armentières, sur un front d'environ 600 mètres, infligeant de nombreuses pertes à l'ennemi et ramenant 44 prisonniers.

Un autre coup de main nous a permis de pénétrer dans les positions allemandes sur un front de 150 mètres et d'atteindre les tranchées de soutien de l'ennemi, qui a eu un grand nombre de tués.

Nous avons détruit plusieurs abris et des puits de mines et causé de graves dégâts aux autres travaux de défense. Cent quatorze prisonniers, dont 1 officier et 4 mitrailleuses sont tombés entre nos mains.

Ces opérations ne nous ont coûté que des pertes légères.

Le nombre des prisonniers faits par nous dans les dernières vingt-quatre heures s'est élevé à 184.

Notre artillerie a montré de l'activité dans la journée au nord de la Somme et sur divers points entre Armentières et Ypres.

En Alsace

Bâle, 21 février.

Mardi, la canonnade a recommencé avec violence en Alsace. Le duel a repris pour la possession du Hartmannsweilerkopf, la clef de la plaine du Rhin.

L'écho des combats du Bærenkopf ne nous parvient qu'affaibli, la sommité nous étant cachée par la longue croupe du Kuhberg. Plus au sud, du côté d'Ober-Burnhaupt et sur la Largue, le feu d'infanterie crépite.

A diverses reprises, des avions, monoplans et biplans ont apparu à l'horizon. Le silence de la défense allemande fait supposer qu'il s'agissait d'appareils allemands exécutant des reconnaissances et des courses d'essai.

Dans la nuit de mardi, la pluie s'est mise à tomber et l'atmosphère nébuleuse rend impossible toute observation à distance.

Le long de la frontière alsacienne, entre

Oltendorf et la femme de Lucelle, on ne voit presque plus de troupes allemandes ; la plupart des postes permanents ont été évacués, mais les patrouilles sont nombreuses. Les fils de la barrière sont depuis longtemps électrisés pour empêcher les désertions ; mais les fugitifs réussissent à passer quand même.

Paris, 21 février.

L'*Humanité* annonce que l'administration de la ville de Colmar a envoyé le célèbre autel d'*Isenheim, de Matthias Grunewald, et la* « Vierge sous les rosiers », de Martin Schœngauer, à Munich. D'autres chefs-d'œuvre du musée de Colmar ont été envoyés à l'intérieur de l'Allemagne. Cette mesure donne à penser à la population que de grands événements militaires sont attendus en Alsace.

DE LA BALTIQUE A LA MER NOIRE

Berlin, 21 février.

Front oriental. — Dans quelques secteurs du front, notamment dans les Carpathes boisées et des deux côtés de la vallée de l'Oitoz (Roumanie), combats d'artillerie et d'avant-postes.

FRONT DE MACÉDOINE

Berlin, 21 février.

Front macédonien. — De vives préparations d'artillerie entre le Vardar et le lac Doiran ont été suivies le soir d'attaques de détachements anglais, qui ont été repoussées.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Vienne, 21 février.

Front italien. — Hier après-midi, le duel d'artillerie a été de nouveau très vif sur le front côtier.

L'expédition des Dardanelles

La commission anglaise chargée de faire l'historique et la critique de la malheureuse expédition de Gallipoli a remis son rapport au gouvernement.

Les femmes anglaises

Londres, 20 février.

Le *Daily Express* croit savoir qu'un projet de loi a été élaboré pour remplacer par des femmes un grand nombre d'hommes actuellement employés dans les bureaux militaires et administrations analogues. Les femmes seront employées dans les cantines et les secrétariats ; on les utilisera comme chauffeurs, etc.

Le blocus sous-marin

Les torpillages

Paris, 21 février.

(Officiel.) — Liste des navires coulés :

Le 16 février, *Minas*, vapeur italien ; le 18, *Skogland*, vapeur suédois ; le 18, *Giuseppe*, vapeur italien ; le 19, *Guido*, voilier italien, et le 20, *Rosalie*, vapeur anglais.

Le 19 février, le *Corso*, vapeur anglais, 3242 tonnes ; le bateau de pêche 989, de Boulogne ; le bateau de pêche 2979, de Boulogne.

Le 21 février, le *Talls Ofafton*, voilier norvégien, de 1967 tonnes ; le *Dukapt*, voilier norvégien, de 1452 tonnes.

Londres, 21 février.

La goélette terre-neuvienne *Dorothy* n'a pas été coulée.

Berlin, 21 février.

Deux sous-marins, rentrés hier à leur port d'attache, ont coulé 24 vapeurs, 3 voiliers et 9 bateaux de pêche.

Voici le détail des bateaux coulés :

Un bateau de 9100 tonnes chargé de charbon, un autre de 3000 tonnes chargé de minerai, un de 3500 tonnes transportant des vivres (dont la moitié de beurre et de margarine), un de 2200 tonnes chargé de céréales et de foin, un vapeur de 2700 tonnes transportant du matériel de guerre destiné à l'Italie, un bateau de 400 tonnes avec une cargaison de zinc, etc.

Il se trouvait, en outre, un bateau-citerne de 7000 tonnes.

Un canon a été recueilli.

Appréciations anglaises

Le rédacteur en chef des *Daily News* consacre un article au blocus sous-marin. Il dit que les pertes de tonnage sont graves, plus graves que ne le disent les communiqués, car les journaux ont reçu défense de publier tout ce qu'ils savent à ce sujet. Le blocus n'abattra pas l'hégémonie maritime anglaise, mais il est à craindre qu'il n'entrave la principale fonction de la flotte, qui est d'assurer la sécurité des transports.

A la Chambre des communes, le député Holt a demandé au gouvernement s'il était vrai que, pour ne pas semer la panique, on empêchât les journaux d'être informés des torpillages survenus, en dehors de ceux que publiait le bureau de la presse.

Le ministre Mac Namara a répondu évasivement.

Retour de lord Fisher à l'Amirauté ?

Quelques journaux anglais réclament que le poste de premier lord de l'Amirauté soit rendu à lord Fisher, qui avait démissionné à la suite de ses dissentiments avec le ministre de la marine Winston-Churchill au sujet de l'expédition des Dardanelles.

Lord Fisher est un spécialiste de la guerre sous-marine.

Fermeture du port de Plymouth

Londres, 21 février.

La *Gazette* annonce qu'il sera défendu à tous les navires, excepté les navires britanniques et alliés, d'entrer dans le port de Plymouth jusqu'à nouvel ordre.

Transit et trafic supprimés ?

On nous écrit :

La *Fédération horlogère* annonce que la France a supprimé le transit à destination de l'Angleterre et des pays scandinaves. On dit même, ajoute notre confrère, que tout trafic entre la France et l'Angleterre est entièrement interrompu.

Toutefois, aucune nouvelle officielle n'est encore parvenue à Berne.

Les Turcs massacreurs

Sept bataillons turcs, sous le commandement d'Akif bey, viennent de réduire en désert la petite ville florissante d'Hillé. Sa population a été exterminée par les supplices et les massacres. De rares survivants ont pu échapper au désastre et sont arrivés à Bassorah. Un journal arabe de cette ville, *Al-Aoukât*, reproduit quelques-uns de leurs tragiques récits, dont nous donnons plus bas quelques extraits.

Hillé est une petite ville de la *Mésopotamie*, de 30,000 habitants. Les maisons, au nombre de 5000, couvrent les deux rives de l'Euphrate, à la distance de 95 kilomètres de Bagdad, sur l'emplacement de l'antique Babylone, capitale de la Chaldée. Ses constructions mêmes sont faites avec les briques provenant des *tall* ou amas de décombres qui, seuls, rappellent encore l'existence de l'illustre cité.

« Le gouvernement turc, dit un journal arabe, avait fait arrêter, à Hillé, avec le consentement des notables, quelques hommes du peuple. Ayant voulu les transférer à Diwanié, le gouvernement se heurta à l'opposition de la population, qui afficha la révolte et tua six gendarmes turcs. Aussitôt, une force de sept bataillons fut dirigée sur Hillé, sous le commandement d'Akif bey, qui, masquant son but, écrivit aux deux chefs écoutés de Hillé, leur demandant de laisser passer l'armée qui marchait contre les ennemis de la foi et de lui faciliter les moyens d'approvisionnements.

« Les chefs en référèrent au peuple, qui ne voulut d'abord rien entendre.

« Enfin, la population se rendit aux désirs d'Akif bey, qui exigea l'envoi préalable auprès de lui de tous les chefs, et c'est, escorté par près de cinq cents cavaliers, qu'il prit la direction de Hillé. Arrivé à Haouss, il demanda que la population vint à sa rencontre. A peine fut-elle sortie, qu'elle se trouva cernée par les soldats. Quatre bataillons pénétrèrent dans la ville et en occupèrent les points stratégiques. La nuit, quinze chefs furent arrêtés et, le matin, la population les trouva pendus. Quatre quartiers furent d'abord démolis par le feu de l'artillerie. Ce fut le signal du massacre et du pillage, et Hillé n'est plus qu'une vaste ruine. »

Dans le Conseil d'Etat polonais

L'agence polonaise de presse à Berne nous écrit :

Nous prenons la liberté d'appeler votre attention sur l'inexactitude d'une information parue dans votre estimé journal de mardi 20 février :

« En même temps que paraissent à Varsovie, disiez-vous, ces exhortations symptomatiques, arrive de Vienne la nouvelle que le Conseil d'Etat polonais va être « renforcé ». On y ferait entrer diverses « personnalités conservatrices influentes » ; par contre, le prince Lubomirski, syndic de Varsovie, Mgr Chelmicki et le prince Jules Tarnowski, *en sortiraient. On devine ce que cela veut dire.* »

Or, le prince Z. Lubomirski, maire de Varsovie, Mgr Chelmicki et le comte Jules Tarnowski n'ont jamais fait partie du Conseil d'Etat polonais ; par conséquent, ils ne sauraient en sortir. Par contre, certains journaux polonais (entre autres, *Gazeta Polzk* du 15 février) publient « qu'il est question d'une réorganisation du Conseil d'Etat polonais, dans lequel entreraient, à ce qu'il paraît, comme représentants des éléments conservateurs, le prince Lubomirski, le prélat Chelmicki et le comte Jules Tarnowski. Ils occuperaient la place de certains membres du Conseil d'Etat dont les noms ne sont pas encore connus et qui donneraient leur démission ».

Dans l'Amérique centrale

A New-York, on apprend qu'un coup d'Etat vient d'avoir lieu à Costa-Rica. Le ministre de la guerre, M. Tinoco, a pris possession du gouvernement provisoire ; le président de la République, M. Alfredo Gonzalès Florès, a quitté le territoire de l'Etat, où l'ordre n'a pas été troublé.

M. Sazonof

Le *Rietch*, organe radical russe, révèle que le gouvernement du tsar est en instance à Berlin et à Vienne, par l'intermédiaire d'un Etat neutre, pour obtenir un sauf-conduit en faveur de M. Sazonof, qui irait définitivement rejoindre son poste d'ambassadeur à Londres.

IL Y A UNE ANNÉE

22 février 1916

Déploiement de l'attaque allemande contre la face nord de Verdun. L'assaillant refoule la première ligne française sur le front Brabant-Haumont-Bois des Caures-Herbebois. 3000 prisonniers.

En Alsace, au nord d'Altkirch, les Allemands enlèvent une position.

Nécrologie

Le général Funston

Le général américain F. Funston est mort subitement.

Le général Funston s'était distingué dans la guerre contre l'Espagne et avait organisé l'expédition à Luçon (*îles Philippines*), *qui avait abouti à la capture* d'Aguinaldo, chef des insurgés. Il a, de même, dirigé les récentes opérations américaines au Mexique.

Le député italien Emile Campi

Le député et avocat italien Emile Campi, de Milan, dont on a annoncé la mort, représentait à la Chambre l'arrondissement de Magenta-Trecate (Lombardie). Il était inscrit parmi les constitutionnels de gauche et il donna, jadis, dans l'anticléricalisme ; aussi, aux élections de 1908, l'avocat Serralunga-Langhi, ancien directeur de la « Lega Lombarda » et actuellement directeur de l'*Italia*, journal catholique italien de Buenos-Ayres, crut devoir poser contre lui sa candidature.

Mais alors l' « onorevole » Campi se hâta de faire des déclarations fort rassurantes au sujet de son attitude future vis-à-vis des questions religieuses, et il obtint une réélection.

Il vient de mourir en bon chrétien.

En 1880, il joua un rôle dans le fameux procès *de la Toison d'or. Don Carlos, duc de Madrid*, avait dénoncé son ex-secrétaire particulier, le général Boët, comme lui ayant volé la précieuse décoration. Le procès se déroula devant la Cour de Milan, la ville où le vol aurait eu lieu. L'avocat Campi fut un des défenseurs de Boët, qui obtint un acquittement. Pour le prétendant, l'issue du procès fut une débâcle morale, qui eut son contre-coup dans le parti carliste, car l'affaire découvrit des choses point belles.

M.

Théodore Schlumberger

On annonce la mort, survenue à Fribourg-en-Brisgau, du grand industriel de Mulhouse, Théodore Schlumberger, conseiller intime de commerce. Le défunt était membre du Landtag d'Alsace-Lorraine et fit également partie du Reichstag allemand pendant la période législative de 1901 à 1905.

Nouvelles diverses

Le gouvernement portugais aurait remis sa démission au président de la République, qui l'a acceptée.

— Au cours du débat sur le projet relatif à l'espionnage, un sénateur américain a déclaré que 100.000 espions se trouvent actuellement aux Etats-Unis.

— On annonce de Berlin que le chancelier de l'empire fera, mardi prochain, au Reichstag, des déclarations sur la situation politique.

— La nomination du sous-secrétaire d'Etat d'Allemagne von Michaelis comme commissaire de l'Etat pour le ravitaillement de la population est maintenant un fait accompli.

— Le *Radical* de Paris a été confisqué.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le Père Daniel Zimbone

A Rome, vient de mourir, des suites d'une maladie contractée à la guerre, le Père Daniel Zimbone, des Mineurs Capucins, secrétaire général de l'Ordre et directeur du « Bulletin des Missions étrangères ».

Lorsque la guerre avec l'Autriche fut déclarée, il dut partir, un des premiers religieux appelés sous les armes, pour l'armée, où il sut gagner l'affection générale, aussi bien des officiers que des soldats. Il dirigeait toute l'administration de l'hôpital. Le Capucin-soldat était extrêmement populaire.

Le Père Daniel n'avait que 37 ans.

Dans l'épiscopat espagnol

Le Saint-Père a nommé évêque de Jaen (Espagne) le Père Angelo Lenos, qui sera sacré évêque, dimanche prochain, par le cardinal Merry del Val.

Les avocats consistoriaux

Le Pape a nommé avocat consistorial l'avocat Antoine Burri, de Rome, un des pionniers de l'action catholique sociale en Italie, ancien président du Cercle de l'Immaculée.

L'avocat Burri, très simple et très modeste, est l'auteur d'une étude profonde et vraiment magistrale sur le droit au travail. Il collabore régulièrement à la *Revue des sciences sociales*, fondée par Léon XIII.

PETITE GAZETTE

Les obusettes s'enivraient

On avait remarqué, depuis un certain temps, dans des fabriques d'explosifs anglaises, que des ouvrières donnaient des signes d'ébriété, sans que les fouilles les plus rigoureuses aient pu permettre de découvrir l'entrée en fraude de la plus petite quantité d'alcool. On vient d'avoir le mot de l'énigme : c'est en mastiquant comme des bonbons de gomme de petits morceaux de cordite (explosif) que ces ouvrières s'enivraient. La cordite contient, en effet, des produits qui sont des excitants du système nerveux, déterminant d'abord une sorte d'ivresse, puis, si l'usage en est répété, des désordres très graves et pouvant amener la mort.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

A l'université de Varsovie

Une faculté de théologie sera érigée à l'université de Varsovie.

Echos de partout

POELE TENTATEUR

Un magistrat parisien, humoriste, aime à répéter qu'il ne peut physiologiquement y avoir de bonne justice à 5° au-dessus de zéro — la température de l'autre semaine dans les chambres civiles et correctionnelles au Palais.

A Paris, nombre d'audiences se sont tenues en chambre du conseil, près de la cheminée, où les magistrats écoutaient frileusement les explications enrouées des avocats. Ils n'ont pas manqué de rappeler le mot de Me Cléry, un jour qu'il plaidait devant le tribunal de Rambouillet par un froid sibérien.

La salle d'audience n'était chauffée que par un tout petit poêle, installé derrière le tribunal. Grelottant, les trois magistrats s'efforçaient de tendre les pieds dans la direction du feu, et, peu à peu, ils tournaient le dos à l'avocat. Brusquement, M. Cléry s'écria de sa voix la plus mordante :

— Le tribunal *derrière* lequel j'ai l'honneur de plaider...

D'un mouvement rapide et machinal, les juges reprirent la position correctement magistrale. Me Cléry continua sa plaidoirie et perdit son procès.

MOT DE LA FIN

Deux soldats français commentent le communiqué. Arrivé à la phrase traditionnelle : « Nuit calme sur le reste du front », un des deux braves soupire :

— Ah ! qu'il serait agréable, souvent, d'être « sur le reste du front » !

DANS LES LETTRES

L'effet de la mauvaise littérature

Dans une étude critique sur l'œuvre littéraire de l'écrivain Mirbeau, qui vient de mourir, il est dit d'un des ouvrages du romancier que tel personnage y est si parfaitement rendu odieux que l'on assiste sans révolte à la scène où il est assassiné dans des conditions de férocité cependant propres à inspirer l'horreur.

La même critique nous apprend que Mirbeau est *surtout connu en pays allemands par son ouvrage* le plus nauséabond.

Ceux qui ont été obligés de lire des romans de Mirbeau savent que cet écrivain a poussé le goût de la satire sociale jusqu'au mépris de l'homme en général et qu'il ne voyait partout que bassesse et fange. Deux de ses ouvrages, inspirés de cet esprit, tendaient à rabaisser la France à l'égard de ses voisins et surtout de l'Allemagne.

Parce que tout cela a été fait avec talent, Mirbeau aura sa statue, en dépit du caractère malfaisant de son œuvre.

Le triomphe libéral-radical au Tessin et ses conséquences

Lugano, 20 février.

Les conservateurs tessinois qui ont vraiment à cœur l'avenir du pays ne manqueront pas de faire un peu de méditation sur le langage des organes radicaux au sujet du triomphe électoral d'avant-hier.

Voici, en tout premier lieu, la *Gazzetta Ticinese*. Par la plume de son rédacteur en chef, le conseiller national Bossi, elle écrit : « Ç'a été la plus grande victoire que le libéralisme ait obtenue, jusqu'ici, dans le canton du Tessin. » Et, pour la soulager, il exagère, et même invente les difficultés qui, d'après lui, s'opposaient *au succès du parti. Glissons, n'appuyons* pas sur cette rhétorique, pour relever que, d'après la *Gazzetta*, la première leçon importante de la journée est celle-ci : « L'épouvantail de la franc-maçonnerie ne prend plus. »

Je me rappelle, à cet égard, que, en novembre 1908, au lendemain du rejet de la fameuse loi scolaire élaborée par le conseiller d'Etat Garbani-Nerini — qui, maintenant, rentre au gouvernement et en sera l'âme — je me trouvais à l'hôtel du Cerf, à Bellinzone, où s'étaient réunies plusieurs notabilités du radicalisme. A certain moment, une d'elles, un vieux lutteur, au nez aquilin, s'adressant à l'ami qui était avec moi, lui dit : « Vous avez raison de vous réjouir de votre succès d'hier ; mais remarquez-le bien, douze mille citoyens — c'était la force de la minorité acceptante — qui ne craignent ni les foudres de vos prêtres, ni le diable, nous garantissent le triomphe final. » Et il nous quitta en nous serrant la main, un sourire méphistophélique aux lèvres. Je dis alors à mon ami — je n'étais pas encore rentré définitivement dans mon canton — : « Prends bonne note des paroles de M. G... ; il n'a malheureusement que trop raison ; si, de notre côté, on ne développe et on n'intensifie l'action politique, rien de plus probable que la victoire d'hier ne soit la dernière que nous ayons obtenue. »

La loi scolaire que M. Garbani-Nerini n'avait pas réussi à faire passer en bloc, son élève et son successeur M. Maggini nous l'a fait avaler par morceaux. La Loge sait toujours s'y prendre ; elle ne fait plus peur — ni le diable non plus. M. le conseiller national Bossi, qui en est, s'en réjouit ; est-ce que nous pouvons lui en vouloir ?

* * *

La *Gazzetta* croit devoir tracer au nouveau gouvernement libéral-radical un bout de programme : « Nous ne vous demandons aucune *faveur pour nous, vos compagnons de lutte* ; aujourd'hui, vous êtes des magistrats et vous devez exercer l'impartialité envers tous ; c'est bien là que réside la supériorité du libéralisme sur le cléricalisme (?). Vous serez justes envers tous dans l'application de la loi. Mais devant vous s'ouvre aussi un vaste champ d'action qui ne dépend pas de la loi existante. Vous avez, en plus, l'initiative législative et constitutionnelle. Eh bien, dans ce champ, qui est celui de l'avenir, vous devez vous élever à la hauteur des grands et immortels principes que vous personnifiez, pour donner au canton du Tessin des institutions et des réformes toujours meilleures, toujours plus élevées, qui en fassent une terre, non seulement de liberté et de progrès, mais aussi de bien-être social. »

Phrases sonores et aussi fort alléchantes, si nous ne savions pas que « les grands et immortels principes » que les élus de la majorité « personnifient », et desquels il est question ici, sont les principes de la franc-maçonnerie tout court. Il est vrai que, l'autre jour, précisément dans la *Gazzetta*, M. le conseiller national Bossi contestait que la franc-maçonnerie fût une association à caractère politique ; elle ne serait, d'après lui, qu'une institution philanthropique ; mais les catholiques ne peuvent ni ne doivent oublier que Léon XIII — ce pontife à qui tout le monde a reconnu une ampleur d'idées et une largeur de vues extraordinaires — a solennellement condamné la franc-maçonnerie comme la secte ennemie acharnée et irréductible du christianisme.

Il est fort bien de la part de M. Bossi de recommander à ses amis d'être « justes envers tous dans l'application de la loi », mais son évocation « du vaste champ d'action qui ne dépend pas de la loi existante » et de « l'initiative législative et constitutionnelle » nous révèle plus que suffisamment la décision bien arrêtée d'ex*ploiter l'administration* en faveur de l'anticléricalisme et de nous faire cadeau de lois contraires à la conscience catholique. Les événements de 1854-1855 — que, tout dernièrement, la *Gazzetta* glorifiait, et qu'on peut lire, tracés de main fidèle, dans l'ouvrage *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund*, de Pierre Esseiva — nous apprennent assez quels sont les exploits législatifs spécialement chers au radicalisme au pouvoir.

Le programme prôné par la Gazzetta de ce soir est bel et bien un programme de *Kulturkampf*. Le journal radical s'écrie : « Vive le bon gouvernement ! » ; comprenez : bon pour la lutte.

Le « triomphe » du 18 février 1917 prouverait que les temps sont mûrs.

M.

N. B. — Voici encore quelques détails importants pour l'appréciation de la journée de dimanche : *La liste libérale-radicale a obtenu la majorité dans tous les districts, même* — quoi seulement par 1-2 voix — dans ceux de V Maggia et de Blenio ; sa majorité dans le trict de la Léventine — notre fière Léventi — est d'une centaine de bulletins. Faido exception : oasis réconfortante (73 conser teurs et 50 radicaux), de même que Mo *Inferiore* dans le Mendrisiotto (102 conser teurs contre 48 radicaux). Chez les militai les libéraux-radicaux ont eu le dessus dan trois bataillons 94, 95 et 96 et les autres g pes. Biasca a donné 280 voix aux libérau dicaux et 90 aux conservateurs, Brissago, 16 ...6. Ont soutenu vaillamment le choc, les d faubourgs de Lugano : Massagno et Calpr Pour le reste, hélas ! le recul est général...

NOTRE NEUTRALITÉ

Notre neutralité n'a pris corps qu'assez au cours du développement de la Con ration. Sous les empereurs d'Allemagne, qu'à la guerre de Souabe, les Confédérés é tenus de fournir des contingents. Cette g qui affranchit définitivement la Suisse fait, permit au pays d'avoir une politique pre, mais aucun document de ce siècle parle encore de neutralité. Au contraire, le XVIme siècle, le siècle de la puissance litaire des Confédérés, les armes de nos cêtres brillent du plus vif éclat au servi roi de France, de l'Allemagne, du duc de lan. Et, pendant longtemps encore, les conventions spéciales de Bâle, de S house et de d'Appenzell, qui s'engageaient à ter neutres dans certains conflits, la Co ration fit voir qu'elle n'était pas dispo assister en simple spectateur aux confli éclataient chez ses voisins.

On trouve, il est vrai, au XVme siècle dans les conventions militaires avec la Fr (1452), avec Milan et le duc de Bourg (1467), avec l'Autriche (1474 et 1487), de ces de neutralité conditionnelle. Il fallu bord la bataille de Marignan (1515) pour tre fin à la politique de conquête ; c'é premier pas dans une nouvelle voie. L rience avait été coûteuse et l'on se pri fléchir dans les conseils des cantons.

Lorsque les grandes guerres de religion tèrent, les Suisses ne bougèrent pas ; la sion qui se produisit d'ailleurs à l'intérieur pays empêcha toute velléité d'action au de Cette neutralité faillit être rompue un plus tard, lors de la guerre de Trente on eut quelque peine à empêcher les g cantons protestants — Zurich en tout mier lieu — de contracter alliance avec tave-Adolphe. En 1633, cependant, le gé Horn, violant la neutralité, franchit la p nord de notre territoire pour aller att Constance.

C'est le traité de Westphalie (1648), naissant l'indépendance du droit de la en la déliant définitivement de toute o gation militaire vis-à-vis de l'*empire* d'A magne, qui peut être considéré comme l' rore de notre neutralité. En 1647 déjà, un mier essai d'organisation en vue d'une tralité armée fut tenté. Ce qui n'empêcha les *Suisses de prêter main forte au* ro France, lors de la conquête de la Bourg (1668 et 1674). Cependant, peu à peu, l' tude conséquente des cantons força les b gérants qui nous entouraient à s'habitu l'idée d'une Suisse neutre qu'il fallait re ter. Depuis cette époque, aussi, les canton se lièrent qu'à la condition de n'être pas ten fournir des troupes.

Cette neutralité, bien fragile encore, *l'épreuve du feu lors de la guerre de* Suc sion d'Espagne (1702-1713) qui, comme jourd'hui, s'alluma tout autour de nos fro res, en Italie, en Savoie, en Alsace, dans l' magne du sud et au Tyrol. Cette épreuv décisive, et soixante-quatre ans plus tard, du renouvellement de la dernière conve avec la France, peu avant la Révolution Diète y introduisit expressément la clause la neutralité, dont Neuchâtel et Genève b ficièrent par la même occasion.

L'invasion française (1798) mit fin, à la à notre indépendance et à notre neutr Pendant deux ans, notre pays fut le th de grandes batailles européennes, tandis l'évêché de Bâle, Genève et le Valais ét annexés à la France. Liée à ce pays par traité imposé d'alliance offensive et d sive, la vieille Confédération dut fournir normes contingents, malgré la Diète qui lait de neutralité. En 1813, cette même tralité fut violée par les Alliés (Prusse, Au che et Russie) qui, franchissant le Rhin 130,000 hommes, traversèrent toute la Su occidentale. Cette violation, la plus grave se soit jamais produite, fut aussi la dern Le traité de Paris (1814) rétablit la Su dans ses droits ; le congrès de Vienne et le cond traité de Paris (20 mars et 20 nov bre 1815) reconnurent formellement notre n tralité et notre intégrité « comme étant d intérêt politique général pour toute l'Europe Cette déclaration porte la signature des plé potentiaires des Etats suivants : l'Autric l'Angleterre, la France, la Prusse et la Rus

Telle est, esquissée à grands traits, l'histo de notre neutralité. On lira, à ce sujet, av beaucoup d'intérêt, l'article très complet et documenté que publie dans *Schweizerla* (revue paraissant à Coire), M. Büchi, prof seur à l'université de Fribourg.

Tremblement de terre

Zurich, 21 févrie

Les appareils de l'Observatoire sismologique o enregistré, le 20 février, à 8 h. 41 du soir, un trem blement de terre dont le foyer devait se trouver une distance de 8300 kilomètres, vraisemblableme dans l'Amérique du Sud. Le phénomène a été o *servé par les stations de Zurich et de Coire.*

Loi sur les automobiles

On nous écrit de Berne :

Depuis le moment où, en 1909, le Conseil national avait adopté, à l'unanimité, une motion de M. Walther, de Lucerne, demandant des prescriptions fédérales de police sur la circulation des automobiles, cette question a parcouru une véritable voie douloureuse. Par deux fois, le Conseil des Etats a refusé d'entrer en matière sur un projet de loi élaboré par le Conseil fédéral. Devant cette résistance opiniâtre de la « Chambre haute », le Conseil national a fini par inviter le Conseil fédéral à examiner, une fois encore, le problème et, surtout, à étudier la possibilité de percevoir des droits sur les automobiles, droits dont le produit serait affecté à l'entretien des routes.

Le Conseil fédéral a élaboré un nouveau projet de revision de la constitution ; et la commission du Conseil national s'est occupée, les 20 et 21 février, à Lucerne, du nouveau message et du nouveau texte présentés par le pouvoir exécutif. Par 9 voix contre 1, la commission a voté l'entrée en matière, puis a adopté le texte présenté, avec quelques modifications, se réservant toutefois de fixer la rédaction définitive dans une séance ultérieure, pendant la prochaine session des Chambres.

Le texte de la commission diffère notamment sur un point du texte du Conseil fédéral. La disposition prévoyant que des taxes cantonales sur les automobiles doivent cesser d'être perçues dès l'entrée en vigueur de la taxe fédérale a été biffée de l'article constitutionnel, sous réserve de la solution de ce côté de la question dans la future loi sur les automobiles. Une proposition de supprimer les taxes fédérales a été rejetée par 6 voix contre 4.

La Suisse et la guerre

Des projectiles allemands en Suisse

Berne, 21 février.

Le 20 février, à midi passé, pendant un tir dirigé contre un avion français qui longeait de près notre frontière, deux projectiles d'artillerie, probablement allemands, tombèrent sur le territoire suisse, près de Bonfol.

Les dégâts sont insignifiants. Personne n'a été blessé.

Etat-major de l'armée, Bureau de la presse.

La Suisse envoie du charbon à son ministre à Paris

Le ministre de Suisse à Paris a demandé qu'on lui envoie du charbon pour chauffer les bureaux de la légation. Le Département politique lui en a fait envoyer un wagon par la centrale des charbons, à Bâle.

Le port de Gênes et la Suisse

Le *Corriere della Sera* dit prochain l'envoi à Rome d'une représentation du Conseil fédéral, pour traiter avec le gouvernement italien la question du transport par terre des marchandises destinées à la Suisse et l'ouverture du port de Gênes à ces marchandises.

La Suisse à Varsovie et à Lodz

Suivant des journaux polonais, le consul suisse à Varsovie, M. Charles Walther, qui avait quitté Varsovie ayant la retraite russe et demeurait depuis en Russie, rentrera prochainement à Varsovie.

Notre consulat de Varsovie vient de recevoir de la Suisse un wagon de denrées alimentaires et d'autres articles de première nécessité. La plus grande partie de ces produits est destinée aux Suisses de Varsovie, le reste aux Suisses de Lodz.

La colonie suisse de ces deux villes compte actuellement 250 personnes.

ARMEE SUISSE

Les bataillons valaisans

A la suite des démarches du Conseil d'Etat du Valais, lisons-nous dans le *Journal et Feuille d'avis de Sion*, le major Seiler, qui avait été transféré au bataillon 9, vient, par décision du général Wille, de reprendre le commandement du bataillon 11. Le major Henri Dénériaz commandera le bataillon 88, en remplacement du major Chamorel, qui va commander le bataillon vaudois 9. Le bataillon 12 reste sous les ordres du major Jules Couchepin.

TRIBUNAUX

Le crime de la rue du Commerce, à Genève

Hier matin, mercredi, comparaissaient devant la Cour criminelle de Genève François Guédat, 26 ans, garçon de café, Bernois ; Auguste Perrottet, 23 ans, comptable, de Motier (Vully), les femmes Reissa Garakowska, 40 ans, Russe, et Anna Heilingbrunner, 33 ans, Autrichienne, accusés d'avoir assassiné Mme Schiderer-Reymond, logeuse, rue du Commerce, à Genève.

C'est le 16 août 1916 que la victime fut trouvée par une femme de ménage, la gorge coupée. L'enquête établit que le vol avait été le mobile du crime. Six petits sacs en cuir et réticules dans lesquels se trouvait une somme de 5000 francs avaient été vidés de leur contenu.

Voici par quel enchaînement de circonstances furent découverts les assassins :

Le matin du crime, on trouvait dans le Jardin anglais une camisole et une chemise tachées de sang. De minutieuses recherches permirent à la police d'établir que ces effets provenaient d'une fabrique de Brugg (Argovie).

Un agent envoyé dans cette ville acquit la certitude que la camisole et la chemise avaient été achetées à Zurich, ou à Lucerne. Dans cette dernière ville, une demoiselle de magasin se souviant avoir vendu ces effets à un nommé François Guédat, Bernois, employé au Restaurant viennois, à Berne,

L'arrestation immédiate de François Guédat fut décidée et une perquisition opérée dans sa chambre amena la découverte d'objets très compromettants.

Devant les preuves accumulées, Guédat avoua à un agent avoir assassiné la logeuse Schiederer et désigna ses complices : Auguste Perrottet et les deux femmes Garakowska et Heilingbrunner.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les fabriques de munitions qui sautent

L'explosion d'une fabrique de munitions anglaise, qui s'est produite le 19 janvier, a causé pour 25 millions de dégâts.

L'incendie d'une maison de jeu

Selon une dépêche d'Amsterdam, le théâtre et les salles de jeu de Spa (Belgique, province de Liége) ont été détruits par un incendie.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 20 février. — Le Conseil approuve le projet définitif, soumis par les Chemins de fer fédéraux, du raccordement de la route cantonale Bouloz-Romont au passage supérieur d'Arruffens.

— Il sanctionne les statuts du syndicat constitué pour l'assainissement des marais de Chandon.

— Il ratifie les adjudications des vins d'Ogoz, d'Epesses et des Faverges, récolte de 1916.

— Il fixe au 2 avril prochain la date du marché-exposition intercantonal d'animaux gras, qui aura lieu à Fribourg, sur les Grand-Places.

— Il désigne M. Amédée Savoy, conservateur du registre foncier, à Châtel-Saint-Denis, en qualité de président de la commission de vérification des servitudes du XIIIme arrondissement (Châtel-Saint-Denis), et appelle M. Casimir Pilloud, juge au tribunal d'arrondissement, à Châtel, à faire partie de la même commission.

— Il nomme Mlle Rosa Grandjean, à Echarlens, institutrice à l'école des filles d'Echarlens.

— Il décide de soumettre l'atelier de mécanique de M. Joseph Michaud, à Fribourg, et la scierie de M. Gustave Périsset, à Ursy, au régime de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques.

Pour les enfants

Le fait que les enfants au-dessous de deux ans ne doivent pas être mis au bénéfice de la répartition du sucre provoque des réclamations, et cela se conçoit, puisque ce sont les enfants et les vieillards qui ont surtout besoin de sucre.

L'autorité cantonale bernoise, qui avait exclu les enfants de la distribution de sucre, a rapporté cette mesure. On peut espérer qu'il en sera de même chez nous.

Démobilisation

Ce matin, jeudi, a été démobilisée, à Fribourg, la Compagnie 2 de boulangers, qui était en service depuis trois mois.

Les conférences de Belles-Lettres

M. Philippe Godet a fait, hier soir, une conférence charmante, dans la grande salle de la Grenette, sur l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé. Dans ce grand roman pastoral en 4 volumes de 1000 pages chacun, il a choisi ce qui pouvait plaire davantage à l'auditoire, et il a rappelé combien de grands auteurs du dix-septième siècle s'étaient délectés de l'*Astrée*. Si fade que soit cette œuvre, on ne s'est pas ennuyé à en entendre parler, tant l'analyse du conférencier a été fine et gracieuse.

M. Philippe Godet a conclu en disant qu'on peut rire du roman de l'*Astrée* quand on ne l'a pas lu, mais qu'on n'en rit plus quand on l'a lu. C'est ce dont il a pu convaincre tous ceux qui ne l'ont pas lu.

Sur nos tramways

Ensuite de travaux à effectuer aux lignes des Entreprises électriques alimentant l'usine de transformation des tramways, et qui nécessitent une interruption de courant, la Société des tramways se voit dans la nécessité de diminuer très notablement le service des voitures, et même peut-être de le supprimer complètement, vendredi 23 février, de 7 heures 20 du matin à 9 heures.

C. E. G.

Les Chemins de fer électriques de la Gruyère ont encaissé en janvier écoulé une recette de 57,593 fr., supérieure de 7935 fr. à celle de janvier 1916. L'augmentation porte surtout sur les marchandises. Le rendement par kilomètre est pour janvier 1917 de 1175 fr., tandis qu'il était de 1013 fr. pour janvier 1916.

Société ornithologique de Fribourg

Dimanche, 11 février, la Société ornithologique a tenu son assemblée générale ordinaire, à l'Hôtel de l'Autruche. Pour l'année 1917, le comité a été nommé comme suit : Président : M. H. Spörri ; vice-président : M. Vincent Bongard ; secrétaire : M. Jos. Bæchler ; caissier : M. Henri Emmenegger ; bibliothécaire : M. Aug. Stucky ; assesseurs : MM. Pierre Gillard et A. Barras.

Conservatoire-Académie de Musique

Le semestre d'été commencera jeudi, 1er mars, pour se terminer à la fin de juillet. Les élèves actuellement inscrits au Conservatoire et qui ne notifieraient pas à la Direction leur intention de cesser leurs cours, seront considérés comme inscrits pour le semestre d'été.

Institut de Hautes Etudes

Ce soir, à 5 h. ¼, conférence par le R. P. de Langen Wendels. Sujet : *Les propositions et leurs lois.*

La décence dans les trains

La Direction du Fribourg-Morat-Anet nous écrit :

Dans le numéro de la *Liberté* du 12 février dernier, sous le titre : « La décence dans les trains », vous avez mis en cause notre Compagnie et ses agents des trains à propos de conversations obscènes et de plaisanteries grivoises, qu'un de vos correspondants aurait entendues plus spécialement dans une voiture d'un de nos trains du vendredi soir 9 février, et déjà antérieurement à cette date, et que vous accusez nos agents de n'avoir pas énergiquement réprimées.

Nous constatons, tout d'abord, que votre correspondant, selon votre propre déclaration, ne vous a pas permis de nous donner son nom et qu'il n'a ni fait constater le fait, ni déposé de plainte réglementaire auprès d'un agent des trains, d'un chef de gare, de notre Direction ou de la Préfecture ; cela nous permettrait de n'attacher aucune importance *à sa révélation anonyme.*

Bien que votre correspondant affirme qu'« il ne serait pas difficile de trouver le personnage qui se *fait habituellement de boute-en-train de ces gravelures* », notre enquête n'a donné aucun résultat, en ce sens que nous n'avons trouvé personne qui réponde à ce signalement ; nous n'avons pas plus trouvé la jeune fille « point de mire des plaisanteries » soi-disant émises ; les seules personnes à qui pouvait s'appliquer cette description ont déclaré qu'elles n'avaient rien entendu et qu'on ne leur avait pas adressé la parole.

Nous en concluons que les accusations de votre correspondant anonyme sont gratuites et sans fondement, et nous nous abstenons d'apprécier comme elles le mériteraient ses révélations rendues publiques, qui semblent émaner d'un esprit inquiet et soupçonneux à l'excès.

Par contre, nous protestons énergiquement, non seulement au nom de la Compagnie, mais aussi au nom de nos agents, contre les conclusions tendancieuses que l'auteur de l'entrefilet en question tire de son exposé, après une généralisation injustifiée d'un cas plus que douteux ; l'application du principe sur lequel reposent ces reproches n'aboutirait à rien moins qu'à une absurdité et à une impossibilité : on ne peut cependant rendre Compagnie et agents responsables d'actes d'autrui qu'ils ignorent ; ils n'ont, du reste, pas mission de réglementer les conversations particulières des voyageurs et ne doivent pas intervenir sans des motifs justifiés que, dans le présent cas, personne n'a fait valoir en temps et lieu.

Veuillez agréer, etc.

* * *

Dissipons d'abord une erreur que nous avons commise. Une lecture trop rapide de la lettre de notre correspondant nous a fait dire que le personnage qu'il visait tenait « habituellement » des propos grivois. Ce qui serait habitud, ou plutôt fréquent, c'est simplement la présence de ce personnage — dont nous ne connaissons d'ailleurs pas le nom — sur le train Fribourg-Morat. Il ne s'ensuit donc pas *que les agents du train aient nécessairement dû* entendre des propos.

Cette chose dite, il nous reste à regretter que l'enquête ordonnée par la Direction n'ait pas abouti et à signaler à l'honorable Direction du F.-M.-A. qu'elle exagère en concluant « que les accusations de notre correspondant sont gratuites et sans fondement ». Elle n'en peut pas faire état ; mais là doit s'arrêter sa conclusion.

Quant à la fin de sa lettre, qu'elle nous permette de lui dire que, tout en ayant raison de défendre ses agents, elle va trop loin en disant qu'ils n'ont pas mission de réglementer les conversations particulières des voyageurs. Il importe de ne pas jouer sur les mots. Lorsque les conversations particulières ont lieu d'un ton assez haut pour que l'entourage puisse les entendre et qu'elles sont scandaleuses, les agents des trains doivent intervenir et mettre les malappris à l'ordre.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, aujourd'hui, jeudi, 22 février, à 8 h. ½ du soir, à la Brasserie Peier.

Orchestre de la Ville. — Répétition urgente, ce soir, jeudi, 22 février, à 8 h. ½.

Männerchor. — Heute abend, 8 ¼ Uhr, Uebung, im Falken, nachher Verhandlungen.

MEMENTO

De 2 à 5 heures, au Musée industriel, exposition d'échantillons des industries fribourgeoises.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 22 février

BAROMÈTRE

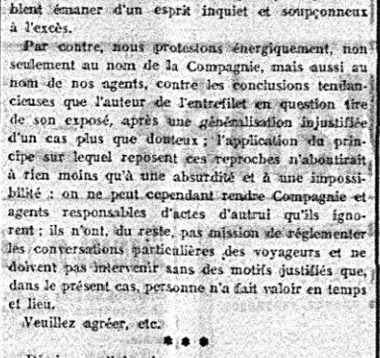

THERMOMÈTRE C.

Fév.	16	17	18	19	20	21	22	Fév.
8 h. m.	-12	—4	0	—1	—4	1	—1	8 h. m.
1 h. s.	—7	2	5	4	1	4	2	1 h. s.
8 h. s.	—1	1	4	1	1	3		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	75	89	75	69	81	75	81	8 h. m.
1 h. s.	69	60	75	69	75	75	81	1 h. s.
8 h. s.	53	69	69	69	75	75		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 22 février, midi.

Brumeux par zones. Température vers zéro. Eclaircies sur les hauteurs.

DERNIÈRE HEURE

Discours du président du Conseil hongrois

Budapest, 22 février.

(Bureau de correspondance hongrois.) — A la Chambre des députés de Hongrie, le comte Tisza, président du Conseil, a prononcé un discours, en réponse à une interpellation du député Holle. Ce dernier avait demandé si le président du Conseil était d'accord de former une commission parlementaire chargée de discuter confidentiellement les conditions de paix sur la base des déclarations faites jusqu'à présent par des personnalités compétentes.

Le député Holle ayant fait quelques remarques désobligeantes pour l'Allemagne, le comte Tisza a défendu vigoureusement la politique des puissances centrales, et de l'Allemagne en particulier, avant et pendant la guerre.

Il a parlé encore en faveur de la guerre sous-marine. Il a affirmé que les puissances centrales, essentiellement pacifiques, ne luttent que pour leur existence et pour leurs intérêts vitaux. Dès que ce but sera atteint, elles seront disposées à conclure la paix, mais une paix durable, une paix qui n'éveille chez aucun des belligérants l'idée de la revanche.

Le Pape et le blocus sous-marin

Milan, 22 février.

Le *Secolo* dit que, à Rome, le bruit court que Benoît XV est intervenu dans la question du blocus sous-marin. Le nonce à Vienne, Mgr Valfrè di Bonzo, aurait fait une communication verbale au gouvernement austro-hongrois.

Les Américains du « Yarrowdale »

Berlin, 22 février.

L'Agence Wolff apprend que les hommes d'équipage de navires marchands ennemis armés ramenés en Allemagne à bord du *Yarrowdale* ont été remis en liberté, bien que, dans la situation actuelle, les Américains puissent être traités comme prisonniers de guerre. Mais on avait décidé depuis longtemps déjà de les remettre exceptionnellement en liberté, puisqu'ils ne savaient pas, lorsqu'ils se mirent en route, qu'ils pourraient être traités, en Allemagne, comme prisonniers de guerre, en leur qualité de membres d'équipages de navires marchands armés ennemis.

Après la rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis, des nouvelles parvinrent en Allemagne, *d'après lesquelles des navires allemands* avaient été saisis et des équipages internés en Amérique. Ces nouvelles ont montré qu'il serait prudent de ne pas remettre les Américains en liberté jusqu'à ce que l'on possédât des renseignements officiels sur la situation véritable. Ces renseignements sont maintenant parvenus, puisqu'on a communiqué, par la voie officielle, que les navires allemands en Amérique n'avaient pas été saisis et que leurs équipages n'avaient pas été internés.

Bulletin bulgare

Sofia, 22 février.

Communiqué officiel du 21 février :

Front de Macédoine. — Entre le Vardar et Doiran, vif feu d'artillerie, lequel devint très intense vers minuit, notamment autour de Matchoukovo, où des groupes de fantassins ennemis tentèrent d'avancer. Mais ils furent arrêtés par notre feu de barrage.

Sur le reste du front, faible activité de l'artillerie ; le long du pied méridional de la Bellasitza et dans la plaine de Serrès, nous avons dispersé par notre feu des patrouilles ennemies.

Un avion ennemi a jeté sans succès des bombes sur la gare d'Oktochlar.

Front de Roumanie. — A l'est de Tulcea, feu d'infanterie et de mitrailleuses, des deux côtés du bras de Saint-Georges.

L'explosion d'Arkhangel

Copenhague, 22 février.

(Wolff.) — Le journal *Haparanda-Wpholen* apprend, d'après le *Politiken*, que l'explosion de munitions d'Arkhangel (Russie d'Asie), du 27 janvier, a été une épouvantable catastrophe, qui a coûté des milliers de vies humaines.

Ce journal écrit : « D'après le témoignage de témoins oculaires, le 27 janvier, au matin, le plus grand dépôt de munitions du monde a fait explosion. La catastrophe a eu tous les caractères d'un tremblement de terre.

« Les réserves en munitions et en matériel de guerre recouvraient une superficie de 2 km. de long sur 1 km. de large.

« Les explosions se suivaient immédiatement. La première explosion déjà a détruit la station de chemin de fer éloignée de 2 km.

« On estime les dégâts matériels à plusieurs centaines de millions de roubles.

« On est généralement d'avis que la catastrophe a été causée par une machine infernale, *placée dans le dépôt.*

« Jusqu'à maintenant, environ 100 Finnois ont déjà été arrêtés, sous l'inculpation d'avoir participé à l'attentat. »

En Suède

Stockholm, 22 février.

(Wolff.) — Selon le *Stokholms Dagblad*, la commission de neutralité a abaissé de 30 à 10 millions la somme demandée par le gouvernement pour prendre les mesures jugées nécessaires à la défense de la neutralité.

La minorité conservatrice de la commission *s'est opposée à cette décision des libéraux* et des socialistes.

La question sera discutée samedi, au Riksdag.

Le *Stockholms Dagblad* montre la responsabilité que les partis de gauche prennent par cette décision.

Les Ukrainiens

Vienne, 22 février.

B. C. V. — Les représentants parlementaires ukrainiens ont adressé, à la suite de la note de l'Entente sur les buts de la guerre, une lettre à M. Wilson, montrant que le peuple ukrainien ne veut pas entendre parler d'une libération par les Russes, libération dont il a eu un exemple en 1914, lors de l'occupation par les Russes de la Galicie orientale et de la Bukovine.

Les Russes ont de tout temps opprimé le peuple ukrainien et interdit la langue ukrainienne.

Le budget italien

Milan, 22 février.

Le *Corriere della Sera* annonce la distribution imminente à la Chambre du projet de budget par le ministre des finances pour l'exercice 1917-18. Le journal déclare que ce document présente les conditions les plus favorables du bilan. Les recettes y figurent avec 3,690,028,189 lires et dépassent de 822,000,000 les prévisions budgétaires de l'exercice courant.

Association de propagande

Milan, 22 février.

Le *Corriere della Sera* apprend de Rome la constitution d'une association de propagande néo-latine destinée à faire face à l'organisation des pangermanistes, comprenant la France, l'Italie, la Roumanie, la Belgique, l'Espagne et le Portugal, et préconisant une alliance perpétuelle avec l'Angleterre.

Nouveaux sénateurs italiens

Rome, 22 février.

Le *Giornale d'Italia* dit que les six nouveaux sénateurs du royaume seront l'amiral Thaon de Revel, commandant en chef de la flotte ; les généraux Dall'Olio, Ameglio et Robilant ; le comte Grimagni, maire de Venise, et le comte Della Sormaglia, président de la Croix-Rouge italienne.

SUISSE

L'espionnage

Genève, 22 février.

Une nouvelle affaire d'espionnage a été découverte. La police a procédé à trois arrestations, celle d'une femme et celles de deux hommes.

Rapatriés

Genève, 22 février.

Hier soir, à 10 heures 10, sont arrivés à Genève 216 grands blessés autrichiens. Ils venaient des camps de concentration des Bouches-du-Rhône. Un repas leur a été servi par les soins de la Croix-Rouge. Tous déclarent avoir été bien traités.

Dans la nuit de demain à samedi, un train spécial amènera un convoi de civils et de militaires français et belges internés en Suisse et dont l'état de santé exige le rapatriement.

Décès

Lausanne, 22 février.

On annonce la mort, à 84 ans, de M. Jules Gaudard, ingénieur, constructeur de nombreux ponts et chemins de fer en Suisse et à l'étranger, pendant 36 ans professeur à l'Ecole des ingénieurs de Lausanne, auteur de nombreux ouvrages sur la construction des ponts.

Accident de forêt

Winterthour, 22 février.

En conduisant du bois dans la forêt du Elsberg, un jeune domestique de 23 ans a été pris sous son char et écrasé. La mort a été instantanée.

Accident de carrière

Soleure, 22 février.

Dans une carrière située près de Saint-Joseph, un ouvrier italien a fait une chute d'une dizaine de mètres et s'est blessé si grièvement qu'il a succombé.

LES HORAIRES

L'imprimerie des Hoirs Borgeaud, à Lausanne, a fait une nouvelle édition de son *Horaire du Major Davel*, à l'occasion de la réduction du service des chemins de fer entrée en vigueur le 20 février. Cet horaire, qui est très pratique à consulter, se vend au prix de 25 centimes.

Le *Guide Gassmann* des chemins de fer et bateaux à vapeur suisses vient de paraître pour la saison de printemps et d'été 1917 (horaire réduit). Son exactitude, son format pratique et l'élégance de son exécution le font apprécier de plus en plus. En vente : relié, à 40 cent. ; broché, à 35 cent., dans les librairies, aux gares, etc.

Calendrier

VENDREDI 23 FEVRIER

Jeûne et abstinence

Saint PIERRE DAMIEN,
évêque, docteur de l'Eglise

Saint Pierre Damien, évêque d'Ostie, s'opposa comme une digue au torrent des désordres de son temps et contribua puissamment au triomphe du bien sur le mal.

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

** Fumez les Cigares Frossard « Pro-Patria »

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

43 *FEUILLETON DE LA LIBERTÉ*

UN MARIAGE EN 1915

par M. MARYAN

—o—

Oh ! cette longue lettre, si tendre, combien elle m'a fait pleurer ! Elle me met en pleine réalité, c'est-à-dire en face des deuils que je ne voulais pas envisager jusqu'ici... J'ai confiance, cependant. Mon cher, mon noble père ! Comme je l'ai mal connu, comme j'aurais dû, avant aujourd'hui, être fière de lui !

Mais avec cette angoisse, un trait de joie pénètre dans mon cœur... Fabien de Malicourt n'est plus déçu... Il ne se bat plus sans joie, sans espérance. Il croit que les jeunes filles de sa patrie sont encore dignes d'elle, et... que j'ai fait mon devoir.

Cher cahier, chère histoire de l'ambulance, deviendrais-tu l'histoire de mon cœur ? Personne n'y écrira plus que moi.

Mais je veux parler aussi, surtout, de ces chers soldats qui souffrent, là, près de moi... Hier, un pauvre petit a subi l'extraction d'un éclat d'obus. On l'avait endormi... C'est un être délicat, pâle et blond, timide ; sous le chloroforme, il est devenu terrible. Il a revécu la bataille, poussé des cris de guerre. Mon sang se glaçait dans mes veines...

Je voyais vraiment cette lutte horrible, ces êtres transformés, la mort s'abattant sur ces jeunes hommes pour qui des cœurs aimants tremblaient... Ce matin, j'ai retrouvé mon petit soldat pâle et timide. Il m'a dit en rougissant : « Je n'ai pas osé demander au docteur mon éclat d'obus, mais ça me ferait plaisir de le garder pour mon père ; lui avait été blessé en 70, et il a *sa* balle... »

Je lui ai remis le morceau de fer qui a déchiré son épaule, et il le garde sur sa table avec fierté.

Je n'ai pas raconté la joie du 15 août. Il faut pourtant en consigner le doux souvenir. La procession est venue à nous. Il y avait la bannière de l'Immaculée Conception et celle de saint Rémy, patron de la paroisse, puis la statue de la Sainte Vierge, dorée et couronnée de roses blanches, portée par les congréganistes sur un socle garni de mousseline et de fleurs. Les premières communiantes du dernier printemps avaient revêtu leur robe blanche et leur voile ; les enfants de l'école portaient des oriflammes qui, presque tous, avaient l'image chérie de la bienheureuse Jehanne. Ces petites voix aigres, mais justes, chantaient des cantiques :

« Mère de l'espérance,
« Dont le nom est si doux,
« Protégez notre France... »

Ceux de nos blessés qui se lèvent attendaient à la porte la procession, pour la suivre, appuyés sur leurs cannes ou leurs béquilles ; les autres avaient fait rouler leurs lits tout près de la fenêtre. Et notre prêtre infirmier avait revêtu une aube, apportée toute fraîche empesée par sœur Marguerite, et qui laissait voir ses gros souliers et son pantalon rouge... La chapelle était éclairée par une douzaine de flambeaux empruntés çà et là. Il y avait des guirlandes de feuillages sur les murs, et des fleurs blanches devant Notre-Dame de Lorraine, des roses rouges devant la bienheureuse Jehanne, des géraniums roses au pied de sainte Anne. Nous avons chanté l'*Ave maris Stella*, ma tante disant d'abord les versets seule, de cette voix délicieuse qui chantait à Paris toute la musique à la mode d'alors. Les soldats ont réclamé le cantique : *Nous voulons Dieu*. Notre bon curé pleurait. Il a alors récité un *Pater* et un *Ave* pour mon père puis, par une inspiration qui m'a fait tressaillir, une autre prière pour « le jeune lieutenant de Malicourt, qui est né dans cette maison, et dont les parents reposent tout près ».

Oh ! si les bons anges avaient voulu, à ce moment, dire aux chers combattants qu'on priait pour eux à Malicourt !...

Enfin, une ardente invocation pour les blessés, un souvenir aux morts, et puis, la procession s'est reformée et a repris le chemin de la vallée au chant des litanies de la Sainte Vierge... Il me semble que la maison est bénie...

Pas de lettres. Comme c'est long, et quelles visions me hantent ! Je les vois tombés, leur sang s'écoulant sur cette terre qu'ils font rachetér, ou emmenés aux prisons d'Allemagne, — ou... rigides, pâles, morts sous le ciel d'été... Oh ! c'est trop affreux ! Et il faut cependant mener sa vie, sourire aux blessés, leur parler de victoire, s'intéresser à leur histoire, à leur famille ; puis aussi, diriger la maison, aligner des chiffres, combiner les arrangements de toutes sortes, et les menus pas trop chers. Ma tante veut être généreuse, mais une part de ses revenus lui manque.

— Pauvre petite ! me dit Mlle Varaud. Il faut s'oublier... C'est un langage austère, mais il exprime une des nécessités de votre œuvre.

Et j'essaie tout le temps... Même quand je me sauve quelques minutes pour aller m'agenouiller dans la chapelle, où je deviens vraiment intime avec le bon Dieu, je me défends de songer à ce qui m'attend peut-être, et ma prière constante, après avoir demandé la vie de ceux que j'aime est : « Faites que je m'oublie ! »

Jour de notre première messe à Malicourt. Mais elle n'a pas eu lieu dans la chère petite chapelle : avec la permission de Mgr de Saint-Dié, on a dressé un autel dans le grand salon où sont les dix blessés, afin que tous aient la joie et la bénédiction de cette messe. Ceux qui peuvent marcher nous ont aidées à orner la salle et à décorer l'autel ; ils ont eu des idées ingénieuses pour le groupement des feuillages divers. Les bengales rouges ont refleuri : j'en avais cueilli des touffes ; elles ne me font plus, maintenant, mal à regarder, quoiqu'elles soient couleur de sang.

Le prêtre, notre blessé, avait encore la tête enveloppée d'ouate, et le servant, un autre soldat, portait un bras en écharpe... Nous avons chanté. Les Sœurs avaient fait venir leur harmonium. Ma tante a dit un *O Salutaris ;* puis ceux qui pouvaient ont entonné, avec des voix vibrantes : *Nous voulons Dieu*, et le cantique au Sacré-Cœur. J'ai eu une distraction. Au milieu de ces éléments militaires, j'ai songé aux réunions de famille douces et paisibles qui ont eu lieu jadis dans ce salon... Fabien y a vécu sa première enfance... Les gens du pays disent que ces Malicourt étaient de grands cœurs et de saintes âmes. Ils ont mérité, sans doute, que leur maison soit ainsi sanctifiée et bénie.

Maintenant, l'abbé dira la messe dans la chapelle en semaine, et, le dimanche, dans la salle des blessés. Ce ne sera pas pour longtemps ; sa plaie est presque fermée. Oh ! ces pauvres êtres que nous guérissons, est-ce pour la mort ?

— C'est pour la France, me dit Louise Varaud.

D'autres blessés sont arrivés. L'un d'eux, outre sa blessure, a une pleurésie. Nous lui avons donné une petite chambre tranquille, où il est mieux soigné.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Notre dame de Belgique, par Léa Laurent. — Londres, *The Iris* Publishing Company, Furnival Street, 30 et 31. — Prix : 3 fr. 50.

Léa Laurent retrace ici, en termes des plus élogieux et des plus touchants, la vie intime de la reine Elisabeth, la noble et digne compagne du roi Albert, depuis les jours heureux de son enfance jusqu'aux heures tragiques de l'invasion. Ce livre, de grand format et d'exécution typographique originale, trouvera beaucoup d'amateurs.

Manuel d'instruction civique et guide politique suisse, par Georges Sauser-Hall. Deuxième édition complètement revue. — R. Burkhardt, libraire-éditeur, Genève.

Cet ouvrage d'un juriste expérimenté est fort intéressant et peut rendre de réels services à cette heure où la question de l'instruction civique préoccupe les esprits. Tout ce qui concerne l'organisation des institutions suisses y est fort bien expliqué. Dans les notions générales préliminaires, il y a quelques erreurs, imputables au fait que l'auteur a parlé de sujets qui n'étaient pas de sa compétence, ou s'est prononcé en suivant les doctrines du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau.

Henneberg-soie de Mariée dans tous les tissus modernes — **largeurs simples et doubles** — à partir de **Fr. 1.65 à Fr. 28.50** le mètre — franco de port à domicile. Echantillons par retour du courrier — **Atelier de coûture premier rang.** **Zurich**

Place St-Nicolas, Fribourg

ACHATS DE CHEVEUX TOMBÉS
et fabrication de postiches en tous genres
Teintures de postiches en toutes nuances, livrés dans les vingt-quatre heures.
Téléphone 26. Téléphone 26.
P. ZURKINDEN, coiffeur

La Caisse d'épargne de la ville
invite ses déposants à présenter sans retard les carnets non visés au 30 juin 1916.
Les dépôts, jusqu'à 1200 fr., sont exempts de tout impôt.
Taux actuel 4 ¼ %

LE RÉPERTOIRE
des publications officielles de la « Feuille officielle » de 1916 vient de sortir de presse. — En vente au bureau de la Publicitas, S. A., Fribourg. Prix : 1 fr. l'exemplaire.

Un ouvrier boulanger
travaillant seul, **demande place**, de préférence à la campagne. Exempt du service militaire. — S'adresser : **Pension Carrard**, *Beauregard*, **Fribourg**. P 987 F 1083

La meilleure
Ecole d'apprentis chauffeurs
Cours de 15 jours à 3 semaines avec obtention du brevet fédéral garanti. Bonnes conditions.
S'adresser en toute confiance à **Ed. von Arx**, *Auto-garage-taxis*, **Peseux** (Neuchâtel). Téléphone 18.85.

TOUT POUR JÉSUS
ou
voies faciles de l'amour divin
par le R. P. FABER
Prix : 3 fr.

Les Gloires de Marie
PAR
Saint Alphonse de Liguori
2 volumes, 1 fr. 20

Lettres à des fiancés
par A. CLÉMENT
Prix : 1 fr.

Les péchés de la langue et la jalousie
par Mgr LANDRIOT
Prix : 3 fr.

EN VENTE
à la **Librairie catholique**
FRIBOURG

On demande pour le 1er mars
UN GARÇON
libéré des écoles, pour aider au magasin et faire les courses.
S'adresser chez **KRŒNER-NAPHTALY**, *rue de Romont*.

A VENDRE
un mobilier
de chambre à coucher, ainsi que divers lits de 1 à 2 places.
S'adresser à **H. DÉCRIND, Hôtel du Chamois, 2me étage.** P 993 F 1085

A REMETTRE
à Lausanne, pour cause de santé, train de
voiturage & camionnage
ayant bonne clientèle. Appartement et écurie. 1091
Ecrire sous J 10710 L à *Publicitas S. A., Lausanne*.

IIa 226
est le numéro du compte de chèques postaux de la
Ligue fribourgeoise contre la tuberculose
Les amis de l'œuvre sont priés de se servir du formulaire postal pour l'envoi **sans frais** de leurs souscriptions.

A VENDRE
à l'ancien prix, une quantité de
planelles en ciment
S'adresser sous P 967 F à *Publicitas S. A., Fribourg*.

A VENDRE
dans une importante localité du district de la Sarine, une
boulangerie-épicerie
avec bonne clientèle. Installation moderne. 996
Adresser offres sous P 891 F à *Publicitas S. A., Fribourg*.

FR. N. DEL PRADO, O. P.
IN UNIVERSITATE FRIBURGENSI APUD HELVET. PROFESSOR

DE GRATIA
ET
LIBERO ARBITRIO

3 volumes in-8°
PARS PRIMA : LXXXIV-758 pages.
PARS SECUNDA : 404 pages.
PARS TERTIA : 596 pages.

Prix : 21 francs

En vente à la Librairie catholique et à la Librairie Saint-Paul, Fribourg (Suisse).

MAISON IMPORTANTE DE LA PLACE
demande **une jeune fille** comme
STÉNO-DACTYLOGRAPHE
sachant sténographier en français ou en allemand
Adresser offres écrites, avec références et certificats, sous P 998 F à *Publicitas S. A., Fribourg*. 1087

SALLE DE LA GRENETTE
Vendredi soir 23 février 1917, à 8 heures
Conférence publique
et gratuite
avec projections
donné sous les auspices de la
Société cantonale fribourgeoise d'horticulture
par **H. Correvon**, professeur, Genève
SUJET :
Le jardin naturel et pittoresque

On céderait la vente exclusive pour le canton de FRIBOURG
d'un article de grande consommation de la branche chimique et pharmaceutique et ayant une grande importance au point de vue de l'économie nationale. Cet article est déjà brillamment introduit à l'étranger où il jouit d'une grande vogue. Gain élevé et notable émolument mensuel ainsi que de la publicité seront accordés.
Messieurs actifs et considérés, doués d'un talent d'organisation et disposant de 2 à 3000 francs, sont priés de faire leurs offres sous chiffres E 1156 Lz, à *Publicitas S. A., Lucerne*.

On trouvera pendant le Carême
SPÉCIALITÉ DE
Vacherin pour fondue
COMMERCE DE FROMAGES, BEURRE, etc.
Veuve L. JUNGO, Grand'Rue, 63

Nous sommes acheteurs de plateaux et planches de hêtre et de tout autre essence de bois dur.
Nous cherchons également plusieurs **TOURS A BOIS.** H 306 B 1022
Adresser offres : **« Gruyéria », BULLE.**

Etudiant en Théologie
empêché de finir ses études faute de ressources, **demande bienfaiteur** ou occupation convenable. 1061
S'adresser sous P 984 F à *Publicitas S. A., Fribourg*.

Volontaire
Une bonne famille, dans une petite ville du canton de Lucerne, **désire engager**, comme volontaire, un garçon bien recommandé, de 16 à 18 ans, qui serait employé comme commissionnaire et aide à la boulangerie. Occasion d'apprendre l'allemand ; vie de famille.
S'adr. sous chiffres P 819 F à *Publicitas S. A., Fribourg*.

ON DEMANDE un honnête
garçon
de 15 à 17 ans, sachant un peu traire, pour aider à l'étable et aux champs. — Bonne occasion d'apprendre l'allemand.
S'adres. à **Andreas Harni**, Rastenmoos, **Beneskirch** (ct. de Lucerne). 1079

Pianos
en tous genres et tous prix.
Choix immense
Vente, location, échange
Accordages. Réparations
Facilité de payement
F. Pappé-Ennemoser
BERNE
54, Grand'Rue. Téléphone 1553
Maison de confiance
REPRÉSENTANT :
Walter WASER
Grand'Rue, Bulle

Campagne
Agriculteur demande à acheter, dans ou près d'une localité possédant école et, si possible, église catholique, **une ferme** d'environ une vingtaine de poses. Bon terrain et bâtiments en bon état sont demandés.
Adresser les offres avec détails et prix sous T 20898 L à *Publicitas, S. A., Lausanne*. 997

Eau-de-vie
de fruits coupage
44 % Tralles à **2 fr. par litre**, envoyé **à partir de 5 litres** contre remboursement. 587
W. Ruegger & Cie
AARAU

Magasins à louer
Avenue de Pérolles, Nos 10 et 12. Conviendraient pour bureaux.
S'adresser à **J. RÆMY**, *notaire*, **Fribourg**. 742

Riz et sucre
Afin de déterminer les quantités de riz et de sucre à livrer aux magasins de vente, la direction de la Police locale de Fribourg prie tous les ménages de la ville de s'inscrire chez le négociant où les ménagères préfèrent se procurer ces deux denrées.
Il faut remarquer, toutefois, qu'on peut s'inscrire pour le riz chez un négociant, et pour le sucre, chez un autre.
Tous les ménages doivent être inscrits pour **samedi 24 février**, et les négociants remettront leurs listes à la direction de la Police locale **lundi 26**.
Dans le but de faire connaître aux négociants de la place et aux vendeurs de riz et de sucre la façon de procéder pour la distribution des denrées monopolisées, la direction de la Police locale invite tous les négociants à se réunir le **vendredi 23 février**, à 8 ½ heures du soir, à la grande salle du Palais de Justice.
Le commissaire de la Police locale :
C. CHASSOT.

La Fabrique de Chocolat de Villars
demande quelques
ouvrières propres et habiles
Se présenter personnellement au bureau.

L'administration soussignée vendra aux enchères, **mardi 27 février, à 10 heures du matin**, au Dépôt de remontes, à Berne
un certain nombre de chevaux réformés de cavalerie
Les prix se paient comptant. P 1278 Y 1088
Dépôt fédéral de remontes de cavalerie, BERNE.

Maison fondée en 1847.
Allcock's Plaster
MARQUE DE L'AIGLE.

Le meilleur remède externe du monde entier.

Rhumes, grippes, poumons faibles.
L'Emplâtre *Allcock* agit comme préventif aussi bien que comme curatif. Il empêche les rhumes de dégénérer en bronchites.

Les rhumatismes dans les épaules
cessent après application de l'Emplâtre *Allcock*. Les athlètes s'en servent pour prévenir la raideur de leurs muscles.

Faire l'application sur le siège de la douleur.
L'Emplâtre *Allcock* est le seul emplâtre poreux original. C'est le remède type vendu par tous les Pharmaciens du monde civilisé.
ALLCOCK MANUFACTURING CO., Birkenhead, ENGLAND.

Pour la désinfection après maladie, rien n'égale le **Lysoform brut**. Ne tachant pas et n'étant pas caustique, son emploi est facile et sans danger pour la désinfection du linge, des locaux, ustensiles, W.-C., etc. Vu les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique :
Le **Lysoform** est en vente dans toutes les pharmacies. 1583
Gros : Société Suisse d'antisepsie Lysoform, Lausanne.
Lysoform

Mesdames
Si vous avez des cheveux tombés, envoyez les à **J. Ritter**, *Avenue Ruchonnet, 41*, **Lausanne**, qui les achète au plus **haut prix du jour**. Prix fait après avoir vu la marchandise. P 30342 L 10..

Sel de céleri
TESTON
vient d'arriver.
SEUL DÉPOSITAIRE :
Droguerie LAPP

POUDRE NOIRE
Le dentifrice classique
Désodorant, antiseptique, astringent, **blanchissant** les dents, évitant maladies des dents et gencives. Préparée par le Dr G. **Preiswerck (Yverdon)**. Se vend dans **toutes les pharmacies**, etc., à 1 fr. la boîte.

A la Boucherie Cantin
GRAND'RUE
on vendra :
Bœuf 1re qualité, de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le ½ kg. ;
Veau 1re qualité, de 1 fr. à 1 fr. 40 le ½ kg. ;
Saucissons excellents, crus ou à cuire, pur porc. 5993

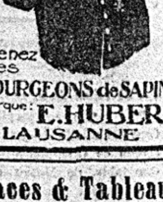

Glaces & Tableaux
à des prix favorables
ENCADREMENTS
Grand choix en baguettes
CHEZ
F. BOPP, Ameublements
rue du Tir, 8
FRIBOURG

AIGUISAGE
de lames de rasoirs
genre **Gilette**, sur machine américaine, Fr. 0.10 la pièce, contre remboursement.
J. Weiller-Paris,
à la *Belle Jardinière*,
Fribourg.

Papiers peints
Immense choix. Très bon marché chez **F. BOPP**, *Ameublement, rue du Tir, 8*, **Fribourg**.